



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E123307

VALABLE JUSQU'AU 30/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2014

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 14/03/2019  
5 000

Raison sociale : MENARD

Sigle : MENARD  
2 RUE JOSEPH ANSEAUME  
76380 CANTELEU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC ROUEN 2014B00679

Siret : 803 040 351 00022

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 50 0307

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD AM 147241724

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD AM 147241724

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2023

Téléphone : 02 35 15 01 81

Portable : 0670175548

Site Internet : www.ekhome.fr

E-mail : contact@ekhome.fr

Responsabilité légale :

MENARD DAVID RESPONSABLE TECHNIQUE / MIRAMON CHRISTINE,  
MARIE-CHANTAL PRÉSIDENT / MENARD CHRISTINE PRÉSIDENTE

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	14/11/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	16/01/2024
7142	Isolation thermique - correction acoustique par projection - injection Mention RGE	22/02/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	14/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.